

fonction du Groupe consiste à soumettre au Secrétaire général des Nations Unies des candidatures en vue de l'élection de juges de la Cour internationale de Justice par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Les candidats doivent obtenir la majorité absolue des voix des membres des deux instances pour être déclarés élus. La prochaine élection aura lieu à l'automne 1987. La Cour internationale de Justice est composée de quinze membres élus pour un mandat de neuf ans. Feu M. le juge John E. Read, ancien conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, a été membre de la Cour de 1946 à 1958.